

Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 5 octobre 2010

Résultats de l'appel d'offres pour la mise en séparatif des réseaux assainissement

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 1er octobre 2010 pour l'analyse des plis relatifs à la mise en séparatif des réseaux assainissement et attributions des lots 1 et 2. Pour rappel, le lot n°1 «Mise en séparatif du réseau d'assainissement» a été estimé à 798 318,75 € HT et le lot n°2 «Contrôle de la qualité d'exécution des travaux» à 15 575,00 € HT.

Après avoir étudié le rapport d'analyse des offres préparé par Monsieur MARTIN, d'EF Etudes, la commission a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- Lot n°1 à l'entreprise SAS JUGÉ Camille pour un montant de 691 417,05 € HT
- Lot n°2 à l'entreprise A3SN pour un montant de 12 041,00 € HT.

Validation par le conseil.

Demande de prêt pour mise en séparatif des réseaux – Budget Eau et Assainissement

Sollicitation auprès du Crédit Agricole pour l'obtention d'un prêt de 300 000 € destiné à financer les dépenses nouvelles de travaux de mise en séparatif des réseaux assainissement (Durée : 20 ans, taux actuariel : 3,48 % ramené à 3,20 % pour des échéances réglées chaque année à la date anniversaire de la première échéance).

Construction du groupe scolaire public

Il est remis à chaque conseiller un bilan du financement de la construction de l'école publique au 4 octobre 2010. Au vu de ce document, le conseil municipal valide à l'unanimité la demande de prêt complémentaire de 200 000,00 € (durée : 20 ans taux de 3,20%), tel que prévu au budget. La ligne de trésorerie sera activée en attendant le versement du solde des subventions début 2011 et celui du FCTVA.

Sont également présentés deux devis : un premier pour l'acquisition d'un vidéo projecteur et écran pour 800,00 € TTC et un second pour la mutation du parc informatique actuel de l'école, soit 13 postes conservés avec le remplacement des écrans et acquisition de 5 unités centrales pour un montant de 5 532,28 € TTC. Accord du conseil.

Déroutement normal du chantier, premiers lots réceptionnés prochainement. La livraison de l'école est prévue pour le début de l'année 2011. Les dates retenues pour le déménagement sont pour l'instant les 20, 21 et 22 décembre 2010. Monsieur le Maire propose de mobiliser le personnel pour ces dates. Il propose également d'organiser la cérémonie des vœux dans ces nouveaux locaux le samedi 8 janvier 2011 à 10h00.

Demande de raccordement de Monsieur LEBRUN Jean-François auprès du SIEML

Demande d'alimentation en énergie électrique basse tension de l'habitation de monsieur LEBRUN Jean-François située au lieu-dit «L'Homonnerie». Le conseil municipal décide de participer financièrement aux travaux cités ci-dessus par règlement sur présentation, des appels de fonds des sommes dues, par le SIEML du montant H.T. de 9 587,00 € maximum, et de répercuter la totalité de cette somme au pétitionnaire au travers de la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux).

Demande de raccordement de l'A.B.E.E. auprès du SIEML

Demande de raccordement au réseau de Distribution Publique d'Electricité faite par l'A.B.E.E. pour la desserte rue du Chanoine Baron. Le conseil municipal décide de participer financièrement aux travaux cités-ci dessus par règlement sur présentation des mémoires des sommes dues par le SIEML du montant H.T. de 2 462,00 € maximum, et de répercuter la totalité de cette somme au pétitionnaire au travers de la P.V.R. (Participation pour Voirie et Réseaux).

Convention T.I.P.I. avec la perception, signée le 21 septembre entre la mairie et le Trésorier Payeur Général du Maine-et-Loire

Un nouveau moyen de paiement des factures des services municipaux sera prochainement proposé à la population. Il s'agit du paiement en ligne qui sera mis en place sur notre site internet daumeray.mairie49.fr. Les usagers pourront ainsi, en se connectant sur le site de la commune, payer directement leurs factures "cantine", "accueil périscolaire", "assainissement" et "redevance antenne collective" et ce de manière totalement sécurisée.

Illuminations de Noël

Montage prévu les 8, 9 et 10 décembre 2010 et le démontage le 10 et 11 janvier 2011.

Convention pour utilisation de la salle de convivialité

Suite à la 2ème rencontre avec les dirigeants du club de football, le projet de convention est affiné pour validation. Monsieur le Maire donne lecture du bilan "Travail" établi par le foot. Celui-ci montre l'investissement des membres du club pendant la construction de cette salle. Malgré tout, il est à déplorer le nouvel acte de vandalisme commis pour la deuxième fois sur ce bâtiment. Il est prévu d'installer un système de surveillance.

Antenne Collective - Résultats du bilan de l'enquête réalisée en mai sur 140 abonnés

44 réponses reçues avec 66% de satisfaits, 22% non satisfaits et 12% peu satisfaits. (Réseau satisfaisant dans l'ensemble même si des améliorations devront être apportées).

Informations diverses

- **Projet d'aménagement de parking à la salle des fêtes** : Suite à visite sur place, la commission propose d'aménager l'ensemble du terrain en une seule fois. Plan d'aménagement à finaliser en vue de l'appel d'offres.
- **Visite ICPE pour la station services** : suite à la visite de contrôle avec messieurs BERTHET et LEBRUN Marcel, une mise en conformité est à réaliser pour 2011. Dossier à l'étude avec soit l'installation d'un système double peau dans les cuves existantes, soit la pose d'une grande cuve neuve et peut-être la possibilité de passer en gestion directe. A également été signalé en gendarmerie pour enquête, l'acte de vandalisme commis la semaine dernière avec la coupure des pistolets.

Compte-rendu des commissions intercommunales

- **Commission Tourisme**, O. HANRION présente une maquette de la page d'accueil prévue pour le site internet de la communauté de communes.
- **Commission Culture**, J. F. LEBRUN indique que la commission a proposé d'organiser la fête de la musique sur le même site tous les ans, idée qu'il ne partage pas, considérant que cette manifestation doit garder son caractère itinérant de commune en commune. Est également évoqué le théâtre avec les différents lieux, ainsi que la possibilité de le subventionner.
- **Bibliothèque**, il était envisagé la possibilité d'agrandissement du local actuel avec celui de la Poste qui est vide. Mais cela engendre des travaux importants avec un mur porteur à casser et une différence de niveau à effacer entre les deux. O.HANRION propose d'échanger les locaux bibliothèque/Poste avec ceux de l'ADMR/Maison association de la rue Jean de Blois. Réflexion lancée sur cette opération moins onéreuse.